



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 73898

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'augmentation du nombre d'étudiants handicapés dans les universités. En effet, il apparaît, selon une étude de la mutuelle des étudiants (MDE), que le nombre d'étudiants handicapés a doublé en dix ans. Or, l'accessibilité des universités reste très inégale et les aménagements pédagogiques insuffisants. La MDE a sollicité le Gouvernement afin que soit rétabli un fléchage budgétaire spécifique « handicap » dans le cadre des contrats quadriennaux passés avec les universités, fléchage qui a été abandonné en 1996. De plus, la mutuelle souligne la rupture dans l'orientation des handicapés qui sont souvent contraints de choisir leurs études en fonction des campus susceptibles de les accueillir. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions à la lecture de ces différentes propositions.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73898

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1353